

Procès-Verbal du conseil de quartier

Centre-Ville

Séance d'installation

Jeudi 3 juin 2021 19h45

La Folie Desmares, Châtillon

Membres du conseil de quartier :

Guy AKHTIAR / P

Anne Marie BOURGOIN / P

Patrick BRISARD / P

Etienne CASTELAIN / P

Caroline CŒUR / P

Alexandre COMÈRE / P

Thérèse DELATTRE / P

Cécile DELQUIE / P

Sophie FRADET / P

Jean-Luc HAUBERT / E

Sterenn LE MENACH / P

Olivier PARIS / P

Jordan PINCON / P

Clémence PION / P

Bénédicte ROTURIER / P

Christophe MOUTON, maire-adjoint, coprésident désigné par Madame la Maire / P

Élus municipaux invités :

Nadège AZZAZ, Maire

Martine GOURIET, maire-adjointe en charge de la culture

Pédro GARCIA, conseiller municipal délégué à la culture

Administration :

Linda HAFIANE, chargée de mission Prévention – Citoyenneté

Madame Virginie GARNIER, capitaine de la Police Municipale

Un agent de la Police Municipal dont l'anonymat est demandé.

Légende :

A / Absent

E / Excusé

P / Présent

Ouverture du conseil du quartier Centre-Ville

Madame la Maire accueille les premiers conseillers du quartier Centre-Ville issus du tirage au sort par huissier le 4 mai 2021 en l'hôtel de ville de Châtillon. Elle les remercie pour leur engagement

Madame la Maire salue les conseillers et confie la séance d'installation à Monsieur MOUTON, maire-adjoint en charge de la démocratie locale, de la laïcité et des valeurs républicaines, des anciens combattants et des cérémonies patriotiques, qu'elle a désigné comme coprésident du conseil de quartier Centre-Ville.

Monsieur Christophe MOUTON invite alors chacun des conseillers à se présenter brièvement et à expliquer en quelques mots son intérêt pour le conseil de quartier.

Après ce tour de table, Le coprésident désigné rappelle les règles à respecter pour que les travaux de cette réunion du conseil de quartier se déroulent dans les meilleures conditions grâce à des participants qui :

- Se respectent les uns les autres, sans distinction
- S'expriment en sincérité et en toute neutralité
- Recherchent l'intérêt général
- Participent activement

Le coprésident désigné présente l'ordre du jour :

- Constitution des conseils de quartier
 - Présentation, enjeux et fonctionnement
 - Lecture du règlement intérieur
 - Élection des co-présidents
- Calendrier des prochaines réunions du conseil de quartier

1. Constitution des conseils de quartier

Le coprésident désigné rappelle les grands principes des conseils de quartier conformément à la loi Vaillant pour la démocratie de proximité de 2002 et à la délibération votée en conseil municipal le 7 octobre 2020.

Présentation, enjeux et fonctionnement

Un conseil de quartier est un trait d'union entre les habitants et la municipalité :

- Organe consultatif pour la municipalité
- Transmission des attentes des habitants aux élus
- Proposition de projets à mettre en œuvre dans le quartier
- Expression des avis sur le cadre de vie

Les conseils de quartier à Châtillon :

- Sont au nombre de cinq
- Se réunissent au minimum deux fois par an
- Pour un mandat de trois ans
- Sont composés chacun de 15 membres bénévoles âgés de plus de 18 ans
- Se tiennent en public et sont ouverts à tous les Châtillonnais

Pour illustrer les activités et les sujets abordés par un conseil de quartier, trois dossiers sont présentés :

Introduction du référent de la Police Municipale auprès du conseil de quartier Centre-Ville

Madame Virginie GARNIER, capitaine de la Police Municipale décrit la proposition faite au conseil de quartier de disposer de référents au sein de la PM dédiés au quartier.

Ces agents référents habitent le quartier et pour cette raison, il est demandé de respecter leur anonymat, seuls leurs prénoms seront connus des membres du conseil de quartier.

Ce seront les interlocuteurs privilégiés du conseil pour tout sujet relatif à la sécurité dans le quartier. Ils pourront être contacté via Madame GARNIER et en téléphonant au numéro de téléphone de la PM (01 47 46 86 70).

Présentation du projet de fresque du cinéma

Madame Martine GOURIET, maire-adjointe en charge de la culture et du patrimoine, présente le dossier de rénovation du cinéma dont les travaux commencent début juin et se termineront d'ici la fin d'année.

Un conseiller pose la question du lieu de la base de vie des entreprises et de leurs salariés de ce chantier.

La réponse a été apportée hors réunion, par les services techniques de la ville : la base de vie est à l'intérieur du chantier du cinéma et non en dehors.

D'autres conseillers demandent si la zone d'attente le dimanche devant la boulangerie du 5 rue de la mairie sera déplacée.

Ne disposant pas d'éléments d'information spécifiques sur ce point, Martine GOURIET propose qu'un point sur place soit organisé en présence du responsable du chantier des services techniques de la commune. Les conseillers font part de leur intérêt et Christophe MOUTON, coprésident désigné va organiser ce point dans les jours qui suivent.

Monsieur Pédro GARCIA, conseiller municipal délégué en charge du développement culturel et artistique et de la culture urbaine, présente le projet de fresque sur les façades du cinéma. Il présente l'artiste et sa démarche.

Les conseillers interrogent les élus sur les événements et animations culturels à venir dont les Arts dans la rue, si des spectacles auront lieu lors de la piétonnisation des rues de la mairie et Gabriel Péri. Les conseillers demandent si des affichages sont prévus pour informer de ces manifestations et si le festival Créapark est reconduit.

Madame GOURIET indique que des animations et activités culturelles auront lieu tous les samedis dont Playmobil XXL jusqu'au 10 juillet, qu'il n'y a pas encore d'affichage concernant les activités qui auront lieu lors de l'expérimentation de piétonnisation et que la structure organisant le festival Créapark a déposé le bilan et qu'il n'y aura pas reconduction du moins sous cette forme.

Projet végétalisation participative

Monsieur MOUTON, coprésident désigné, présente le projet de végétalisation participative monté par Madame Elodie DORFIAC, maire-adjointe en charge de la transition écologique, aux mobilités et aux espaces verts et Madame Marine CAVILLON, conseillère municipale déléguée de la majorité à l'Éco-citoyenneté et à la biodiversité.

Faisant le constat de très nombreuses – et larges - zones non végétalisées de la commune, la municipalité a décidé la plantation d'arbres et d'arbustes sur toute la durée du mandat. 5 arbres et 50 arbustes seront ainsi plantés dès cette année pour le quartier Centre-Ville. Il est proposé aux conseillers de participer à un parcours dans le quartier accompagné par les élus et les services techniques en charge de ce projet.

Les conseillers choisissent la date du 23 juin 2021.

Lecture du règlement intérieur

Monsieur MOUTON, coprésident désigné, invite les conseillers à lire le règlement intérieur qui leur a été remis et leur indique l'esprit de chaque article.

Élection du coprésident

Le règlement intérieur prévoit que les 15 conseillers élisent l'un d'entre eux comme coprésident aux côtés du coprésident désigné par Madame la Maire.

Monsieur MOUTON informe les conseillers que le coprésident élu par les conseillers siégera au CLSPD. Madame Linda HAFIANE décrit les missions du CLSPD, le conseil local de prévention de la délinquance comme un cadre de concertation des acteurs publics et citoyens légitimes sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune.

Deux conseillers ont fait part de leur souhait de se présenter à cette élection : Monsieur Patrick BRISARD et Madame Thérèse DELATTRE.

Monsieur BRISARD indique qu'il pourra compter sur l'appui de Madame Anne-Marie BOURGOUIN également conseillère du quartier. Madame DELATTRE fait part qu'elle retire sa candidature au profit de Monsieur BRISARD.

N'ayant pas d'objection à un vote à l'unanimité, les conseillers élisent Patrick BRISARD, coprésident du conseil de quartier.

2. Calendrier des prochaines réunions du conseil de quartier

Monsieur MOUTON, coprésident désigné propose le jeudi 7 octobre 2021 à 20h00.

La date est retenue.

Patrick BRISARD, coprésident, sollicite les conseillers sur les moyens de communication qu'ils souhaitent employer. Monsieur MOUTON, coprésident désigné indique qu'en effet les services de la ville vont instruire la solution dont pourraient disposer les conseillers du quartier pour échanger des informations entre les séances de quartier. Cette instruction nécessitera du temps du fait de la refonte du site internet de la ville et du développement d'une application à venir sur téléphone pour les Châtillonnais.

Monsieur BRISARD propose que les conseillers acceptant de partager aux autres conseillers du quartier, leur adresse électronique, le contactent, ceci de manière volontaire.

Il propose que les conseillers partagent de cette manière les premiers sujets qu'ils identifient à considérer pour le quartier.

Les conseillers demandent à Christophe MOUTON, coprésident désigné, d'organiser une réunion de travail avant l'été. Christophe MOUTON sollicitera les services de la ville pour réserver une salle et déterminera avec Patrick BRISARD une date avant la fin du mois de juin.

Les coprésidents, Messieurs BRISARD et MOUTON remercient les conseillers pour cette séance d'installation très riche et lèvent la séance.

Tableau des sujets et questions de cette séance

Date	Sujet	Détails	Suites données
3 juin 2021	Chantier cinéma : base de vie	La base de vie (locaux de chantier...) est-elle en dehors du chantier ?	Jeudi 10 juin : visite avec responsable de la ville du chantier : base vie à l'intérieur du chantier
3 juin 2021	Chantier cinéma : impact sur la file d'attente le dimanche devant la boulangerie	La file d'attente devant la boulangerie est conséquente le dimanche du fait que c'est l'unique boulangerie ouverte.	Jeudi 10 juin : la palissade du chantier sera installée au ras de la route : trottoir et places de parking

		<p>Est-ce que l'emprise du chantier permettra cette file d'attente ? Une visite sur place avec le responsable du suivi de chantier sera organisé</p>	<p>seront à l'intérieur du chantier. Le manager du commerce se rapprochera de l'artisan boulanger pour définir le parcours pouvant être proposé pour gérer l'attente de ses clients le dimanche.</p>
3 juin 2021	Organisation d'une réunion du conseil de quartier pour recenser les sujets à considérer dans le quartier		<p>La réunion est prévue le lundi 28 juin 2021 à 20h00 à la Folie Desmares</p>